

# MASTER IMAGE

## TYPE DE DIPLÔME

Master (LMD)

**NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ :** BAC +5

## ACCESSIBLE EN :

Formation initiale  
Formation continue  
VAE

**DOMAINE D'ÉTUDE :** Infographie - Multimédia

*Domaine :*

## Objectifs

Le parcours «Image» permet à une dizaine d'étudiant(e)s chaque année d'approfondir leurs savoirs et savoir-faire dans les domaines du cadre, de la lumière, de l'enregistrement des images sur les supports vidéo, informatique et cinéma argentique.

Outre les contrôles de connaissance classiques, l'étudiant(e) participe à de nombreux ateliers pratiques dirigés par les enseignants de l'école et de nombreux professionnels. Il réalise aussi trois exercices obligatoires en photo argentique et numérique: «Le vide-image», en documentaire numérique: «Filmer le travail» et en fiction numérique: «La Séquence».

Ce dernier exercice conduit par un chef opérateur de renom, dans le Studio de l'école et sur une période de huit semaines est un véritable tremplin vers l'insertion professionnelle -par le biais des stages obligatoires et premiers contrats rémunérés (sociétés de production, tournage de courts-métrages, laboratoires cinématographiques, loueurs de matériel vidéo et cinéma, etc.).

## ÉTABLISSEMENT

### LIEU D'ENSEIGNEMENT

Toulouse

### CONTACT

#### Contact scolarité

**Djazaira BERKOUK**

05 61 50 44 46

[esav@univ-tlse2.fr](mailto:esav@univ-tlse2.fr)

#### Contact formation continue

Contacts

# Condition d'accès

## 1ère année :

Cette formation est à accès sélectif ou à capacité limitée.

Si vous êtes titulaire d'une des formations requises, vous devez au préalable déposer votre candidature auprès du secrétariat de la formation.

## 2ème année :

Avoir validé le M1 correspondant à l'UT2J.

Les titulaires d'un autre Bac+4 doivent au préalable déposer leur candidature auprès du secrétariat de la formation.

## Formation(s) requise(s)

### Pour l'admission en 1ère année :

Être titulaire de la [Licence mention Arts parcours création audiovisuelle](#) ou d'une formation bac+3 équivalente dans les domaines des arts, des arts du spectacle, de l'architecture, du design, des arts plastiques, de l'informatique ou des beaux-arts.

### Pour l'admission en 2ème année :

Avoir validé la 1ère année ou une formation bac+4 équivalente.

À défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis (Art R613-32 à R 613-50 du Code de l'Éducation) :

- [au titre de la Validation des Études Supérieures \(VES\)](#)
- [au titre de la Validation des Acquis \(VA\)](#)
- [au titre de la Validation des Acquis de l'Expérience \(VAE\)](#)

## Inscription

Contactez le secrétariat de la formation (voir onglet "contact") pour obtenir la fiche d'inscription.

## Poursuite d'études

### Poursuite d'études hors UT2

- Pour les poursuites d'études dans d'autres établissements, vous pouvez vous renseigner auprès du [SCUIO-IP, Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle](#)

## Perspectives professionnelles

### Quelques exemples de métiers :

- opérateur, chef opérateur,
- directeur de la photo,
- éclairagiste, chef électricien